



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six janvier, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Ponant en séance publique (en visioconférence pour le public) sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

**Étaient présents :**

M. DEPOUEZ  
M<sup>me</sup> LE GALL  
M. ROUAULT  
M. BOUFFORT  
M<sup>me</sup> CABANIS  
M. GARNIER  
M. AUBERT  
M<sup>me</sup> LEVENÉ  
M. CHAIZE  
M<sup>me</sup> HERCEG-GALESNE  
M. MOKHTARI  
M<sup>me</sup> BRICE  
M. TRUBERT  
M<sup>me</sup> PAIMPARAY-KANY  
M. PHILOUX  
M<sup>me</sup> MASSART  
M. BABOU  
M<sup>me</sup> KHAN  
M. PICHON  
M. CORVOL  
M<sup>me</sup> LOCHOU-REGNARD  
M. PAUGAM  
M<sup>me</sup> GOUGEON  
M. LEMARCHAND  
M<sup>me</sup> SIMONESSA  
M<sup>me</sup> BATAILLE  
M. LE FUR  
M<sup>me</sup> CONFINO  
M. LUCET

Date de convocation : 19/01/2021

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents à l'ouverture de la séance : 29

Quorum réuni

**Étaient excusés :**

M<sup>me</sup> LEFEBVRE-BERTIN, qui a donné pouvoir à M<sup>me</sup> PAIMPARAY-KANY.  
M<sup>me</sup> BOISNARD, qui a donné pouvoir à M. DEPOUEZ.  
M<sup>me</sup> DANIELOU, qui a donné pouvoir à M. CHAIZE.  
M. CAILLARD, qui a donné pouvoir à M<sup>me</sup> SIMONESSA.

**Secrétaire de séance :**

M<sup>me</sup> CABANIS

07/11- 26 janvier 2021

## Foncier : Convention de rétrocession de venelle entre la rue Laennec et le parking Chateaubriand (projet Surcouf) - SNC Marignan Résidence / Commune de Pacé

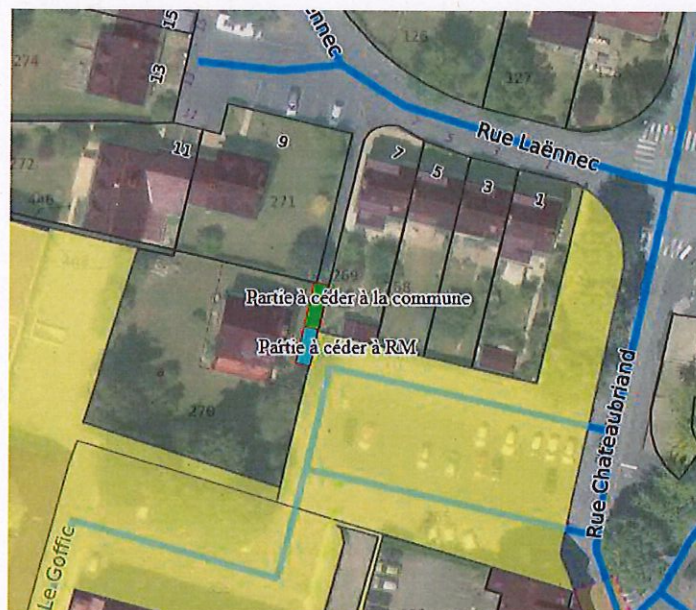
### Le rapporteur,

☞ expose que le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la SNC MARIGNAN Résidences, a déposé un permis de construire le 13 septembre 2019 au 3 rue Chateaubriand, comportant 14 logements et une cellule en rez-de-chaussée à destination de bureaux.

Dans le cadre du projet, il est prévu qu'une parcelle au Nord-Est, sera rétrocédée à la Ville de PACE. Cette parcelle permettra de relier par un cheminement piéton, la rue Laennec (entre le n° 7 et le n° 9 de la rue) avec la place cadastrée BE n°453 – 1 rue Chateaubriand, aménagée en parking public et appartenant à Rennes Métropole.

Le Maître d'Ouvrage présente une demande tendant à ce que cette venelle puisse ultérieurement être classée dans le domaine communal. La Ville est disposée à accueillir favorablement cette demande, sans charge pour elle, à la condition que le Maître d'Ouvrage lui apporte la preuve de la bonne réalisation des études et des travaux.

Cette future rétrocession doit être formalisée dans le cadre de la convention jointe en annexe.



*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Considérant l'avis favorable émis par la commission mixte « Urbanisme et développement durable - Travaux, bâtiments et voirie », lors de sa réunion du 14 janvier 2021;*

**le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

### APPROUVE :

Convention de rétrocession de venelle entre la rue Laennec et le parking Chateaubriand (projet Surcouf) - SNC Marignan Résidence / Commune de Pacé ;

### AUTORISE :

Envoyé en préfecture le 28/01/2021

Reçu en préfecture le 28/01/2021

Affiché le

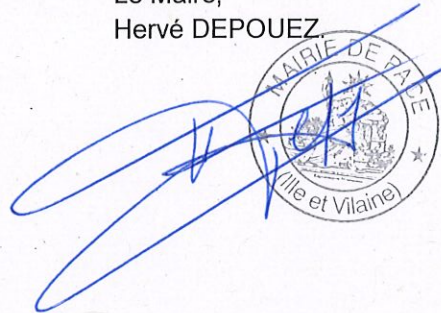
ID : 035-213502107-20210126-D\_07\_11-DE

le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

**VOTE : Unanimité.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
pour copie conforme,

Le Maire,  
Hervé DEPOUEZ

A circular official stamp of the Mayor of Fougères, Mayenne. The stamp features a central coat of arms with a castle tower and a star. The text around the border reads "MAIRIE DE FOUGÈRES" at the top and "Mayenne (Mayenne et Vilaine)" at the bottom. A large, stylized handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

H. DEPOUEZ 	J. LE GALL 	P. BOUHAULT 
<del>N. LEFEBVRE-BERTIN</del>	B. BOUFFORT 	F. CABANIS 
M. GARNIER 	<del>K. BOISNARD</del>	J. AUBERT 
AK. LEVENÉ 	A. CHAIZE 	Z. HERCEG-GALESNE 
M. MOKHTARI 	A. BRICE 	JY. TRUBERT 
V. PAIMPARAY-KANY 	<del>P. PHILOUX</del>	C. MASSART 
C. BABOU 	C. KHAN 	M. PICHON 
<del>S. DANIELOU</del>	L. CORVOL 	V. LOCHOU-REGNARD 
P. PAUGAM 	D. GOUGEON 	J. LEMARCHAND 
I. SIMONESSA 	<del>J. CAILLARD</del>	S. BATAILLE 
L. LE FUR 	S. CONFINO 	G. LUCET 